

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n° 02 du 14 Février 2001- 1 page

COLZA : stade C2 à début D1

Ravageurs

Charançon de la tige

Le vol a débuté timidement le 12 Février et a aussitôt été interrompu par les mauvaises conditions climatiques. Onze captures seulement à ce jour. Le colza est au stade sensible.

Méligèthe

Le vol a débuté en même temps que celui des charançons de la tige. Sept captures à ce jour. Les parcelles les plus précoces vont être rapidement au stade sensible (D1).

Un traitement mixte charançon méligèthe pourra être envisagé dans la semaine du 26 Février au 02 Mars. Celui-ci sera confirmé dans le bulletin de la semaine prochaine.

Pucerons cendrés

Des colonies de pucerons cendrés sont observables dans certaines parcelles sur terres de groies et correspondent à des reliquats de vol d'automne. Les pucerons sont souvent à l'abri dans les boutons floraux et peuvent être très préjudiciables à ce stade.

Une intervention avec un aphicide spécifique est à envisager si vous avez 1 à 2 foyers au mètre carré.

BLE : stade 3 feuilles à fin tallage.

Piétin-verse (Modèle TOP)

Pour des levées d'Octobre, les contaminations **primaires** et **secondaires** ont été **nombreuses** (respectivement 6 et 5 à ce jour).

Le **risque climatique** reste donc **très élevé** et supérieur à celui des 3 années précédentes ; pour les levées de Novembre, le risque est d'un niveau élevé.

La présence fréquente du piétin-verse ces 3 dernières campagnes conduit à modifier sensiblement le tableau d'évaluation du **risque parcellaire** (voir ci-dessous).

DATE DE SEMIS		TYPE DE SOL		PRECEDENTS	
Avant le 15/11	6	Limon	5	Blé en 2000	5
				Blé en 1999	4
Du 15/11 au 10/12	2	Groies séchantes	1	Blé en 1998	1
				Blé en 1999 et 2000	6
A partir du 11/12	0	Sol de marais	0	Blé en 1998 et 2000	5
		Autres types de sol	3	Blé en 1998 et 1999	4
NOTE 1		**NOTE 2**		**NOTE 3**	

Note globale = Note 1 + Note 2 + Note 3

Note supérieure ou égale à **12** = risque élevé

Note de **10 à 11** = risque moyen

Note inférieure à **10** = risque faible

- **Note supérieure ou égale à 12** : protection anti-piétin nécessaire
- **Note de 10 à 11** : établir une stratégie de lutte globale (piétin/feuilles)
- **Note inférieure à 10** : les maladies foliaires seront à considérer en priorité.

Notamment pour les semis effectués à partir du 15/11, la climatologie des prochaines semaines pourrait conduire à modifier ces premières indications.

Par ailleurs, il convient de préciser que d'autres éléments peuvent contribuer à évaluer le risque parcellaire et donc à déterminer les parcelles justifiant d'une protection anti-piétin (kit, analyses...).

Remarque

Comme indiqué dans le bulletin du 28/09/2000, le prochloraze ou le cyprodinil sont à retenir comme substances actives contre le piétin.

COLZA

Charançon de la tige : début du vol

BLE

Piétin-verse : Le point sur l'évaluation du risque

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant :
L. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470